

Culture and Local Governance Culture et gouvernance locale



Mutations dans les migrations camerounaises pour études en Ile-de-France : 1982-2002

Pierre Kamdem

Volume 2, numéro 1, 2009

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1108100ar>

DOI : <https://doi.org/10.18192/clg-cgl.v2i1.141>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre d'étude en gouvernance, Université d'Ottawa

ISSN

1911-7469 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Kamdem, P. (2009). Mutations dans les migrations camerounaises pour études en Ile-de-France : 1982-2002. *Culture and Local Governance / Culture et gouvernance locale*, 2(1), 80-98. <https://doi.org/10.18192/clg-cgl.v2i1.141>

Résumé de l'article

Du fait de la continuité linguistique, bons nombres de jeunes Camerounais francophones ont toujours eu la France pour principale destination migratoire. Initiés par les pouvoirs publics coloniaux pour des fins de suppléance administrative, les flux de migrants pour études connaîtront au fil des temps des motivations différentes, tant de la part des différents « bailleurs » de fonds des études, que de celle des étudiants eux-mêmes. Ces mutations influenceront par ailleurs sur le choix des études ainsi que sur celui des lieux et des établissements de formation sollicités particulièrement durant la double décennie 1982-2002.

À la lumière des recherches menées dans le cadre des travaux du laboratoire du CRESC de l'Université de Paris 13 en Géographie visant à mettre en exergue la différenciation en matière d'intégration des migrants d'origine camerounaise en Ile-de-France, il nous a paru nécessaire d'apporter quelques éléments pour la compréhension des enjeux liés aux migrations pour études particulièrement actifs durant cette double décennie, et motivant par ailleurs les divers acteurs autant à titre de bailleurs de fonds des études, qu'à celui d'étudiants, ainsi que des institutions académiques qu'ils fréquentent.

On se propose ainsi de répondre à trois questions fondamentales : dans quel cadre institutionnel, économique et social s'inscrit la migration pour études de Camerounais ? Quelles en sont les incidences sur le choix des études et des lieux de formation ? Quelles perspectives se dégagent-elles autant de la posture des étudiants eux-mêmes, que de celle des différents autres acteurs du secteur ?

© Pierre Kamdem, 2009



Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

A black and white photograph of a classical statue, likely a personification of Liberty or Justice, standing on a pedestal. The statue is wearing a long, flowing robe and a Phrygian cap. It is positioned on the facade of a building with ornate architectural details. To the left of the statue is a plaque that reads "Stadt. Angler-halle." Below the statue is a circular traffic sign with a horizontal bar. In the background, other buildings and a street are visible.

*CULTURE AND
LOCAL
GOVERNANCE*

*CULTURE ET
GOUVERNANCE
LOCALE*

VOL. 2, NO. 1

Editorial Board / Comité de rédaction

Editorial Board

ISSN 1911-7469

Revue publiée par le Centre for Local Government/
Journal published by the Centre for Local Government

Isabelle Fortier (École nationale d'administration publique)

Robert V. Segsworth (Laurentian University)

Jonathan Paquette (Université Laurentienne)

Advisory Board

Bodil Axelsson (Linköping University)

Andrea Bandelli (Consultant, Amsterdam)

Hélène Bélanger (Université du Québec à Montréal)

Guy Bellavance (Institut national de la recherche scientifique. Centre Urbanisation Culture et Société)

Ruth Bereson (SUNY at Buffalo)

James Bradburne (King's College, University of London)

Cameron Cartiere (Birkbeck, University of London)

Christoph Eberhard (Facultés universitaires Saint-Louis, Bruxelles)

Aurélien Lacassagne (Université Laurentienne)

Patrice LeBlanc (Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue)

Alain Lefebvre (Université de Toulouse)

Heather L. Mair (University of Waterloo)

Allison McCulloch (Laurentian University)

Anne Mévellec (Université d'Ottawa)

Tim Nieguth (Laurentian University)

Emilia Palonen (Helsinki Collegium for Advanced Studies, University of Helsinki)

Philippe Poirrier (Université de Bourgogne)

Ian Roberge (Glendon College, York University)

Erin Sharpe (Brock University)

Culture and Local Governance / Culture et gouvernance locale, vol. 2, no. 1, 2009.
ISSN 1911-7469

© Centre for Local Government, 935 Ramsey Lake Rd, Laurentian University, Sudbury,
Ontario, Canada, P3E 2C6

CULTURE AND LOCAL GOVERNANCE CULTURE ET GOUVERNANCE LOCALE

MUTATIONS DANS LES MIGRATIONS CAMEROUNAISES POUR ÉTUDES EN ILE-DE-FRANCE : 1982-2002.

**Pierre KAMDEM, Docteur en Géographie
CRESC, Université de Paris XIII¹**

Résumé

Du fait de la continuité linguistique, bons nombres de jeunes Camerounais francophones ont toujours eu la France pour principale destination migratoire. Initiés par les pouvoirs publics coloniaux pour des fins de suppléance administrative, les flux de migrants pour études connaîtront au fil des temps des motivations différentes, tant de la part des différents « bailleurs » de fonds des études, que de celle des étudiants eux-mêmes. Ces mutations influenceront par ailleurs sur le choix des études ainsi que sur celui des lieux et des établissements de formation sollicités particulièrement durant la double décennie 1982-2002.

A la lumière des recherches menées dans le cadre des travaux du laboratoire du CRESC de l'Université de Paris 13 en Géographie visant à mettre en exergue la différenciation en matière d'intégration des migrants d'origine camerounaise en Ile-de-France, il nous a paru nécessaire d'apporter quelques éléments pour la compréhension des enjeux liés aux migrations pour études particulièrement actifs durant cette double décennie, et motivant par ailleurs les divers acteurs autant à titre de bailleurs de fonds des études,

¹ pierre.kamdem@yahoo.fr

***Culture and Local Governance / Culture et gouvernance locale, vol. 2, no. 1, 2009.
ISSN 1911-7469***

© Centre for Local Government, 935 Ramsey Lake rd, Laurentian University, Sudbury, Ontario, Canada, P3E 2C6

qu'à celui d'étudiants, ainsi que des institutions académiques qu'ils fréquentent.

On se propose ainsi de répondre à trois questions fondamentales : dans quel cadre institutionnel, économique et social s'inscrit la migration pour études de Camerounais ? Quelles en sont les incidences sur le choix des études et des lieux de formation ? Quelles perspectives se dégagent-t-elles autant de la posture des étudiants eux-mêmes, que de celle des différents autres acteurs du secteur ?

1- DES MOTIVATIONS TRÈS DIVERGENTES EN FONCTION DU STATUT DES DIVERS ACTEURS.

1.1 L'étudiant camerounais en Ile-de-France : un profil migratoire en mutation progressive en fonction des motivations des différents acteurs.

Situés à la genèse de l'immigration camerounaise en France (Okomo Akam 1997, Guimont 1997, Bouly de Lesdain 2000, Kamdem 2007), les étudiants ont généralement fait l'objet de choix politiques de formation concordants dans les premières années de décollage du phénomène.

Dès la fin de la Grande Guerre (1914-1919), les mandats de la Société Des Nations (SDN) initieront des mouvements migratoires liés à la formation de cadres nationaux en vue de l'autonomie du territoire.

Ainsi furent transposés de manière assez brute les programmes scolaires en cours en métropole, que les administrateurs coloniaux eurent pour devoir de substituer à toute autre formation sur le territoire. La transposition s'accompagnait alors d'une stratégie de maillage du territoire afin d'y essaimer non seulement les structures scolaires indispensables pour la formation des auxiliaires coloniaux, mais aussi y implanter la civilisation du maître suivant le

discours darwinien ambiant du moment (Manceron, 2007) dont l'une des illustrations les plus patentes reste le statut de l'indigénat.

Un autre but plus ou moins avoué restait l'éradication de tous les éventuels obstacles au projet colonial, à l'instar des cultures locales qui étaient alors perçues comme des ralentisseurs de l'aboutissement du dit projet.

La fixation de l'extraversion était ainsi enclenchée, autant sur le plan du modèle de société idéale imposé que sur celui des éléments sous-tendant ce modèle à l'instar de l'éducation scolaire qui disposait alors de moyens matériels et humains conséquents en provenance de la métropole.

Les motivations politiques ne souffraient alors d'aucune ambiguïté dans la mesure où le décideur politique était le pays d'accueil, à savoir la France. Les choses changeront avec l'avènement de l'indépendance du territoire en 1960.

Malgré l'option d'externalisation de la formation de ses étudiants du fait de ses énormes besoins en ressources humaines, le jeune Etat camerounais devra faire face aux pressions politiques exercées par des mouvements contestataires apparus au sein de cette population à la veille de l'indépendance. Ils susciteront alors une volonté d'internalisation de leur formation,

Culture and Local Governance / Culture et gouvernance locale, vol. 2, no. 1, 2009.
ISSN 1911-7469

© Centre for Local Government, 935 Ramsey Lake rd, Laurentian University, Sudbury, Ontario, Canada, P3E 2C6

aboutissant ainsi à la création de l'Université de Yaoundé en 1962.

Ne pouvant immédiatement procurer une formation complète, le jeune établissement se devait par contre de permettre le filtrage des étudiants en fonction entre autres, de leurs obédiences politiques afin de tarir les foyers contestataires installés plus particulièrement en France où l'UNEK (l'Union Nationale des Etudiants du Kamerun) était très active (Nkwengue, 2006).

En effet, bien que le transfert de la souveraineté politique avait accompagné en partie celui de la gestion et de l'orientation des étudiants camerounais, une relative continuité de motivation parfois entachée de discriminations institutionnelles (Guimont, 1997) s'installera entre les divers acteurs. Elle se percevra entre autres au niveau du choix et de l'orientation des étudiants, de l'octroi des bourses d'études ou de celui de l'accueil en cité universitaire.

Déjà en bute à d'importantes contestations étudiantes, les pouvoirs coloniaux mirent alors en place des stratégies de contrôle de ceux-ci, que le nouveau pouvoir camerounais s'empresse de prendre à son compte.

L'enjeu des études restera alors purement politique, marquant fortement l'évolution de l'Université de Yaoundé. Inscrit dans une stratégie ambiguë de pré-externalisation de la formation des

étudiants (Copans, 1998), cet établissement atteindra rapidement ses limites suite à la vaste campagne d'éducation de base menée avec succès (Gaillard et Gaillard, 1999) par les pouvoirs politiques d'alors.

Le succès de cette campagne astreindra à la recherche de coopération sous régionale. Cette dernière sera alors mise en place par le biais d'écoles conjointes de formation avec certains Etats voisins (c'est le cas de la formation en informatique au Gabon ou en Génie rural au Burkina Faso).

De ses débuts au lendemain de la Grande Guerre jusqu'à l'indépendance, l'externalisation passera ainsi de la formation de base élémentaire à la formation secondaire, puis progressivement repoussée au premier cycle universitaire, tout en affichant des inscriptions spatiales diverses.

L'agrandissement progressif des structures de l'Université de Yaoundé et ses diverses annexes au cours des deux premières décennies de l'indépendance repousseront l'externalisation au niveau du second cycle universitaire, puis finalement dès la troisième décennie au niveau du troisième cycle.

De la métropole comme unique lieu de destination originelle de cette migration pour études, on passera à une redistribution spatiale nationale des efforts de formation, tout en expérimentant des

stratégies sous-régionales et régionales de formation.

La saturation ultime de l'université de Yaoundé où l'on pouvait compter à la fin de la troisième décennie de l'indépendance plus de 40000 étudiants (Saint, 1992) pour des structures d'accueil prévues pour à peine 3000 personnes, fut très vite à l'origine d'intenses mouvements de contestations. Elle résoudra ainsi les décideurs politiques non seulement à accéder à la création de nouvelles universités publiques (décret présidentiel 93/026 du 19.01.1993), mais aussi à ouvrir la brèche aux investissements privés en la matière.

Dans un premier temps seront ainsi ouvertes des formations professionnalisantes de premier cycle du type Brevet de Technicien Supérieur (BTS) et Diplôme Universitaire de Technologie (DUT). S'y intéresseront autant des organismes confessionnels tels que l'Eglise protestante et sa faculté de théologie de Djoungolo à Yaoundé, mais surtout l'Eglise Catholique et son université privée à vocation sous-régionale d'Afrique Centrale à Yaoundé, que des institutions laïques telles que les Instituts Universitaires Fotso Victor, Ndi-Samba, et Siantou, ou encore l'Université Des Montagnes (UDM).

Dans ce dernier établissement, malgré le désir d'élargir l'offre de formations, le choix fut dès le départ porté sur les sciences médicales et biomédicales afin de

résorber l'éparpillement peu sécurisant des étudiants dans les pays de la sous région (Congo, Bénin, Mali, Niger, ex-Zaïre, Sénégal, Côte d'Ivoire, Nigeria) et même du Maghreb (Maroc, Algérie et Tunisie).

Cet éparpillement était lié au caractère restrictif de l'accès in-situ à cette formation, autant du fait de l'extrême faiblesse des structures d'accueil couplée aux effets pervers de la corruption et de la politique d'équilibre régional dictant une gestion ethnique du concours d'entrée sur la base du décret n°82-407 du 7 septembre 1982 et l'arrêté n°010467/MFP/DC du 4 octobre 1982 (Bopda et Grasland, 1994).

A cet effet, il semble ainsi apparaître une divergence de motivation entre le secteur privé et le secteur public, l'enjeu économique primant chez les uns contre l'obsession politique récurrente chez les autres.

L'Etat français constitue ainsi le troisième acteur intervenant dans les projets de formation de Camerounais. Dès l'indépendance du territoire et la création de l'Université de Yaoundé qui s'en est suivie, il avait emboîté le pas à l'Etat du Cameroun en opposant aux étudiants camerounais des restrictions à l'accès de ses établissements.

Ces restrictions procédaient d'une série de mesures ultérieurement accentuées par l'avènement de la

Culture and Local Governance / Culture et gouvernance locale, vol. 2, no. 1, 2009.
ISSN 1911-7469

© Centre for Local Government, 935 Ramsey Lake rd, Laurentian University, Sudbury, Ontario, Canada, P3E 2C6

politique d'arrêt de l'immigration initiée au milieu des années 1970.

La politique de formation menée par l'Etat français visait ainsi à encourager la formation locale de Camerounais à travers des séries d'accords de coopération et de diverses structures d'aide. Ainsi, experts et spécialistes seront-ils mis à la disposition de l'Etat camerounais durant les trois premières décennies de son indépendance afin de mettre en place les structures nécessaires aux formations diverses.

Les difficultés financières liées au choc pétrolier des années 70 et le bon niveau qualitatif et quantitatif des structures et des formations mises en place amèneront la France à revoir progressivement à la baisse ses implications locales dans la formation de Camerounais.

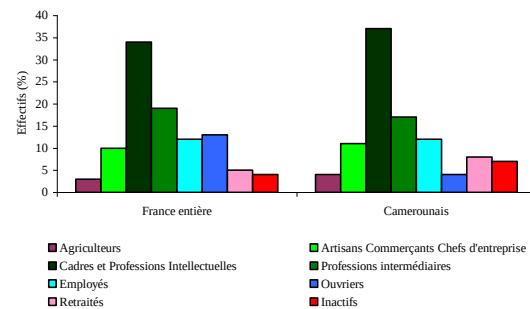
1.2 Des motivations économiques et sociales très divergentes en fonction des acteurs.

Les motivations économiques et sociales se lisent nettement mieux chez les parents et étudiants camerounais à travers les choix de lieux de formation. Ces choix relèvent tout autant d'une acception séculaire selon laquelle le meilleur vient de l'étranger, que des contraintes financières auxquelles ne peut s'affranchir qu'une frange minoritaire de la

population, marquant ainsi une distinction sociale certaine.

Ces motivations très fréquentes chez les commerçants, concernent tout aussi bien d'autres catégories socioprofessionnelles telles que les cadres du secteur privé et de la fonction publique.

Figure 1 : Professions et catégories socioprofessionnelles de parents d'étudiants camerounais en France par rapport à l'ensemble des étudiants de l'Hexagone en 1995.



Sources des données : Ministère français de l'Education Nationale, Direction des Statistiques et de la Prospective.

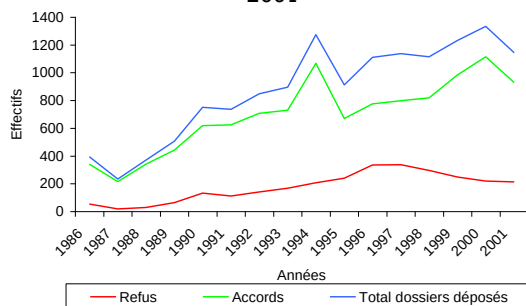
Pour ces derniers, le souci de maintenir la dragée haute les conduit bien souvent à préférer l'externalisation de la formation de leurs progénitures dans des universités étrangères. Ils s'orientent bien souvent vers là où ils sont eux-mêmes passés, et où ils ont bien souvent tissé des réseaux relationnels que ce soit social ou académique, à même d'accueillir leurs descendances.

Toutes ces motivations sociales rejoignent dans l'ensemble un contexte économique suscitant plutôt des désirs d'externalisation de la formation, principalement du

fait de la défection du principal employeur du pays qu'est l'Etat aux prises aux nombreuses difficultés financières (Diouf, 2002).

Par ailleurs, pour les parents à même de la conduire, l'externalisation de la formation offre un avantage double. D'une part les enfants bénéficieront d'une formation bien menée dans des conditions académiques appropriées et décentes tout en ayant d'autre part l'éventualité d'un ancrage aux lieux de formation où la résidence finit bien souvent par être établie.

Figure 2 : Evolution du nombre de dossiers de demande de naturalisation de Camerounais et des décisions prononcées en France de 1986 à 2001



Sources des données : Ministère français du Travail de l'Emploi et de la Solidarité, Direction de la Population et des Naturalisations

Ce désir d'ancrage aux lieux d'études peut se lire entre autres, à travers les demandes de naturalisation déposées par les Camerounais en France de 1986 à 2001.

Dans l'ensemble, le retour à l'investissement dans la migration pour études est attendu de diverses manières, autant de la part des parents que de celui des enfants.

En franchissant par procuration les barrières de l'étouffement économique enserrant leur pays, les parents entendent ainsi redorer leurs blasons, quelles que soient leurs catégories socioprofessionnelles.

Cette procédure coûteuse leur permettra à terme de résoudre un certain nombre de leurs obligations familiales à travers la prise de relais par les enfants ainsi bien dotés pour accéder à la vie active. Il s'agit ainsi des retombées en matière de mobilités sociales alors attendues des mobilités spatiales.

Ce sont les missions que s'assignent par ailleurs bon nombre de ces enfants dont une parfaite illustration s'échappe des propos d'une jeune migrante de 20 ans, relatés par le journal camerounais La Nouvelle Expression dans sa livraison du 7 janvier 2004 comme suit « [...] je suis consciente de ce que mes parents ont sacrifié pour me permettre de poursuivre mes études décemment. D'ailleurs je suis l'aînée si je réussis, mes cadettes auront un exemple à suivre tout cela suffit pour me motiver ».

L'investissement du jeune migrant prend une dimension symbolique, le poussant à magnifier le processus migratoire, l'idiome de manducation amenant plus d'un à s'inscrire dans des trajectoires professionnelles atypiques (Bouly

de Lesdain, 1999), bien souvent sous l'effet de plafond de verre.

Ainsi la migration prend-elle des dimensions hautement psychologiques, particulièrement en ce qui concerne les ressortissants camerounais d'Ile-de-France majoritairement issus de conditions sociales plutôt aisées, au regard des capacités financières à mobiliser pour l'aboutissement du processus, et compte tenu des conditions socioéconomiques en vigueur dans le pays d'origine.

Telles sont dans l'ensemble, les diverses motivations prévalant au choix d'externalisation de la formation de jeunes Camerounais. La destination originelle en la matière reste l'Hexagone où on relève un fort tropisme francilien, ainsi qu'une diversité de stratégies d'ancrage territorial en matière de formation.

2- LES ÉTUDIANTS CAMEROUNAIS EN ILE-DE-FRANCE : DES CHOIX DE LIEUX ET DE TYPE DE FORMATION EN PLEINE RECOMPOSITION. UN SOUCI DE PLUS EN PLUS MARQUÉ D'ANCRAGE TERRITORIAL DANS LA RÉGION

2.1 L'Ile-de-France ou la principale zone universitaire de

convergence des migrants camerounais dans l'Hexagone

L'Ile-de-France cumule de nombreux atouts contribuant à l'attraction des étudiants camerounais venant dans l'Hexagone. Le premier reste le caractère hautement réputé de la majorité de ses établissements universitaires dont la Sorbonne constitue le porte-étendard. Le caractère mythique accordé à cette institution a depuis toujours produit un sérieux effet d'appel de migrants camerounais pour études dans la région.

Cette réputation est en outre accompagnée de puissants moyens logistiques et humains déployés dans cette région qui par ailleurs selon les résultats du recensement général de la population effectué par l'Insee en 1999, concentre un peu plus de 18% de la population totale du pays, tout en participant pour plus de 29% au pib national, et présentant entre autre le pib régional par habitant le plus élevé et supérieur à la moyenne nationale par région de l'ordre de 54%.

Tous ces atouts qui semblent ne pas attirer que les Camerounais se ressentent par ailleurs au sein de la population étudiante de l'enseignement supérieur du pays dont elle en concentrait en 2002-2003 un peu plus de 26% des effectifs selon les données du Ministère de l'Education Nationale.

On comprend dès lors le choix de localisation régionale

Culture and Local Governance / Culture et gouvernance locale, vol. 2, no. 1, 2009.
ISSN 1911-7469

© Centre for Local Government, 935 Ramsey Lake rd, Laurentian University, Sudbury, Ontario, Canada, P3E 2C6

préférentielle des étudiants camerounais dans l'Hexagone. Ce choix s'avère davantage renforcé par une polarisation régionale très marquée des populations d'origine étrangère à l'instar des originaires du Cameroun dont on y retrouve selon le RGP 1999 de l'INSEE, près de 40% de ses membres présents sur le territoire national, et constituant ainsi la principale assise d'accueil de ces étudiants.

2.2 Une localisation

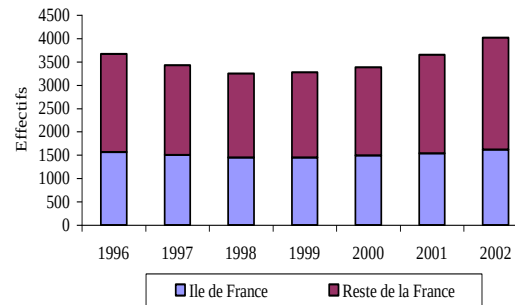
historiquement parisienne
marquée par des évolutions de
plus en plus périphérique

*Une localisation académique
d'ensemble parisienne de plus
en plus renforcée*

Malgré un recul des effectifs constaté de 1998 à 2002, la population étudiante de nationalité camerounaise inscrite en France s'est depuis toujours retrouvée concentrée à plus de 40% en Ile-de-France.

Ce ratio de concentration se rapprochant de celui de l'ensemble des personnes d'origine camerounaise semble ainsi conforter la nature de migration pour études constituant dans l'ensemble le ressort de l'immigration d'origine camerounaise dans la région, les précurseurs déjà installés semblant ainsi faire office de structure d'accueil pour les néo-migrants, bien souvent de tout type.

Figure 3 : L'Ile-de-France dans la présence d'étudiants camerounais en France de 1996 à 2002.



Sources des données : Ministère français de l'Education Nationale,
Direction des Statistiques et de la Prospective.

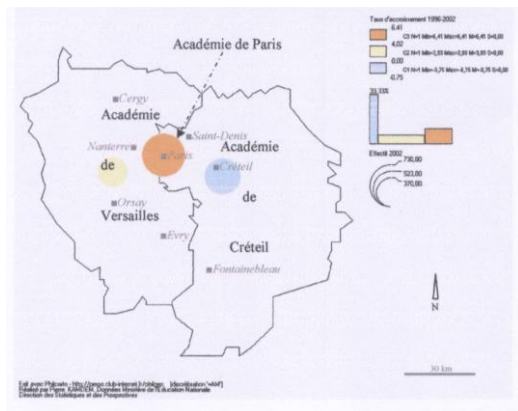
Sur le plan académique, ces étudiants ont depuis toujours opté pour une inscription dans l'académie de Paris.

Avec 730 étudiants de nationalité camerounaise inscrits en 2002, il s'agissait ainsi de la première académie d'accueil de Camerounais non seulement dans la région où elle en concentre les 45% des effectifs de la région, mais aussi dans le pays tout entier. Elle est par ailleurs l'unique académie de la région à présenter durant la période de 1996 à 2002 un accroissement des effectifs d'étudiants camerounais au-delà de cinq points.

Culture and Local Governance / Culture et gouvernance locale, vol. 2, no. 1, 2009.
ISSN 1911-7469

© Centre for Local Government, 935 Ramsey Lake rd, Laurentian University, Sudbury, Ontario, Canada, P3E 2C6

Carte 1 : Les étudiants camerounais en Ile-de-France par académie et évolution de leurs effectifs entre 1996 et 2002.



Créteil constitue la seconde académie en terme d'effectifs. Avec 523 étudiants de nationalité camerounaise inscrits en 2002, elle accueillait ainsi 32% de ces étudiants de la région dans ses structures de l'Est francilien.

Cependant, elle accuse le recul le plus significatif de la région durant la même période avec un ratio négatif, contrairement à la dernière académie de la région (en terme de nombre d'inscriptions annuelles d'étudiants camerounais) qui est celle de Versailles.

En effet dans cette académie, 370 étudiants de nationalité camerounaise y étaient inscrits en 2002. Ces effectifs ont ainsi été caractérisés par une évolution de moindre ampleur que celle de Paris.

Cependant, toutes ces différences à l'échelle académique s'estompent nettement dès lors que l'on s'intéresse de près aux

fréquentations des divers établissements universitaires de la région.

Emergence progressive des établissements de la Grande Couronne

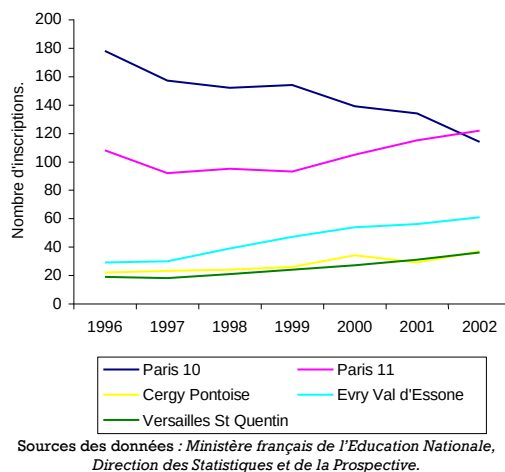
Malgré la dernière position qu'elle occupe dans les inscriptions universitaires d'étudiants camerounais, l'académie de Versailles affiche un net paradoxe.

Elle enregistre non seulement le plus fort recul des inscriptions par établissement dans la région, imputable à l'Université de Nanterre Paris 10 qui aura vu ses inscriptions de Camerounais fondre inexorablement de près de 36% entre 1996 et 2002, mais aussi paradoxalement les plus fortes hausses d'accueil dues plus particulièrement aux nouveaux établissements installés en Grande Couronne.

Malgré leurs faibles effectifs de Camerounais, ces universités de Grande Couronne affichent tout de même des taux d'accroissement assez considérables des inscriptions annuelles de ces étudiants.

A l'université de Cergy Pontoise, cet accroissement entre 1996 et 2002 sera de l'ordre de 68%. Il sera évalué à 89% pour la même période à l'université de Saint-Quentin en Yvelines.

Figure 4 : Evolution des inscriptions annuelles d'étudiants camerounais par établissement dans l'académie de Versailles de 1996 à 2002.



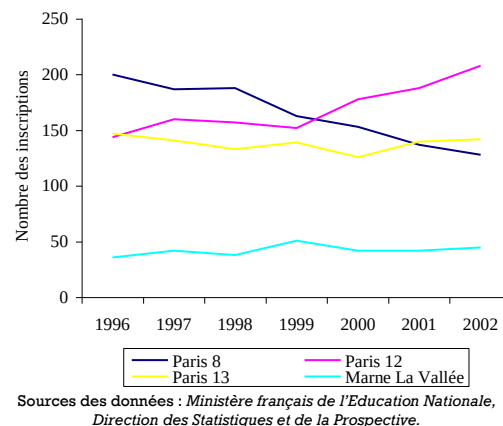
Il atteindra 110% à l'université d'Evry Val d'Essonne, traduisant ainsi un dynamisme accru de ces nouveaux établissements à travers une adéquation entre les formations proposées et les publics ciblés.

On pourrait aussi y voir des réajustements propres aux migrants camerounais en Ile-de-France dont un réalisme lié au souci d'ancrage territorial et d'intégration sociale se lit dans les stratégies de mobilité résidentielle qu'ils mettent en œuvre dans la région.

Dans l'académie de Créteil, face à la stabilité de l'Université de Paris 13 aux offres de formation très diversifiées, l'Université Paris 8 qui fut jadis la plus sollicitée en matière d'inscription de Camerounais affichait une forte récession durant la période de 1996 à 2002. Elle aura enregistré un recul de l'ordre de

36%, alors que l'Université de Paris 12 connaissait plutôt un regain substantiel d'intérêt de ces étudiants avec un accroissement conséquent de leurs inscriptions de l'ordre de 44%.

Figure 5 : Evolution des inscriptions annuelles d'étudiants camerounais par établissement dans l'académie de Créteil de 1996 à 2002



Ainsi, deux phénomènes contradictoires se dégagent à travers cette inscription spatiale des choix d'établissements universitaires par les Camerounais dans la région.

Alors qu'à l'échelle des académies un courant centripète d'inscription spatiale s'oriente vers l'académie de la ville-centre, il se dégage plutôt des courants centrifuges à l'échelle des établissements universitaires eux-mêmes dont les plus prisés jadis se trouvent de moins en moins sollicités par ces migrants pour études de cette origine.

De nombreuses raisons concourent à expliquer ce phénomène, à

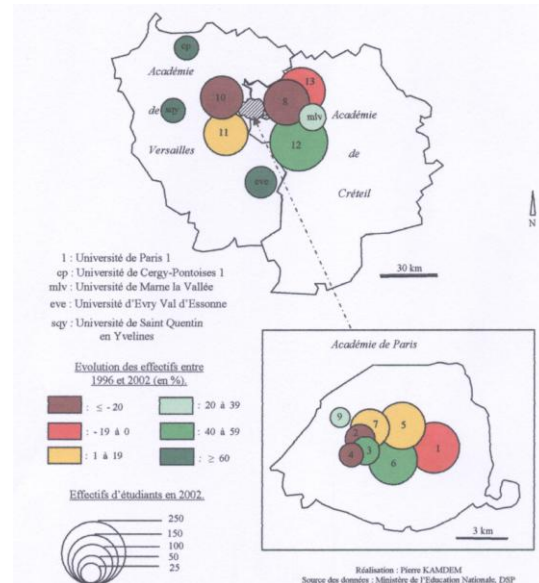
l'instar des modes d'accueil de migrants camerounais dont les structures familiales et amicales constituent les principaux supports en la matière (Kamdem, 2007, 2008).

Cette explication est confortée par ailleurs par l'une des principales difficultés qu'affronte de manière cruciale la population étudiante dans son ensemble dans la région, à savoir les difficultés de logement. Celles-ci assignent alors bon nombre d'entre eux, et plus particulièrement les étudiants étrangers qui en plus sont bien souvent comme les Camerounais majoritairement non boursiers, à utiliser ces structures familiales et amicales d'accueil de manière pérenne durant la formation.

Des implications significatives des choix d'établissement sur l'ancrage spatial et territorial des migrants camerounais en Ile-de-France

On serait ainsi tenté d'effectuer une autre lecture particulière de l'ancrage spatial et territorial, et de la mobilité résidentielle des migrants camerounais dans la région à travers la grille des inscriptions universitaires autant par académie que par établissement universitaire.

Carte 2 : Etudiants camerounais dans les universités franciliennes : évolution des effectifs de 1996 à 2002.



Au niveau des académies, l'ancrage parisien est entretenu dans une certaine mesure par l'attachement à un retour en pays d'origine dans un futur plus ou moins proche. Il est magnifié par des migrants tenants de l'ordre social traditionnel en vigueur dans leurs localités d'origine.

Cette composante reste majoritaire au sein de cette communauté dans la ville-centre, où leur ancrage traduit autrement les postures observées vis-à-vis de la question de l'intégration in situ.

L'ancrage de nature territorial semble alors fortement tourné vers le pays d'origine où l'effet mythique de la Sorbonne continue

de fonctionner très activement, toujours associé dans ces milieux traditionalistes au meilleur étrier d'ascension sociale en pays d'origine.

Dans ce cas de figure, les ressources en logement se puisent alors dans ces réseaux familiaux et amicaux dont l'installation à Paris semble très ancienne, et localisable dans les arrondissements orientaux de la ville.

Ici sont alors investis autant les logements sociaux dont les parcs du 12^e, du 19^e, et du 20^e arrondissements constituent de précieux gisements pour cette population, que le parc locatif privé impliquant aussi les communes de la Petite Couronne telles que Les Lilas, Les Prés St-Gervais, Aubervilliers ou Pantin.

Ce parc locatif privé regorge bien souvent de logements insalubres conservant leur importance pour cette population du fait de la faible exigence des propriétaires en matière de surcharge d'occupation compensé par des économies d'entretien des immeubles bien souvent très rarement effectué.

Ici, l'atout de la connexion à la ville-centre par un réseau de transport en commun très efficace, plus particulièrement le métro, permet ainsi de rester lié à Paris où on n'a souvent pas eu la chance comme certains de dénicher certains taudis interstitiels fréquents dans le 18^e

arrondissement et les franges nord-est du 17^e, et dans une moindre mesure dans le 10^e et le 11^e arrondissements.

Le fait que les propriétaires soient moins regardants en ce qui concerne l'état des logements aboutit parfois à des conditions de vie dantesques où en viennent souvent à cohabiter plus de trois personnes dans moins de 20 m².

Ainsi, les parcs de logements vétustes et un réseau de connexion en transport très performant contribuent à maintenir une polarisation d'ensemble des inscriptions d'étudiants camerounais dans l'académie de Paris.

Cette lecture de l'ancrage spatial et territorial est encore plus prégnante au niveau des établissements universitaires sollicités par les Camerounais.

En effet, à Paris, ces sont respectivement Paris 3 et Paris 6 qui connaissent les plus importants regains d'intérêt de la part des Camerounais. Ceci est dû comme on le verra plus bas à un profond changement d'intérêt en matière de choix de discipline de formation des migrants. Cette même situation se retrouve à Versailles et à Créteil certes sous des ampleurs différentes.

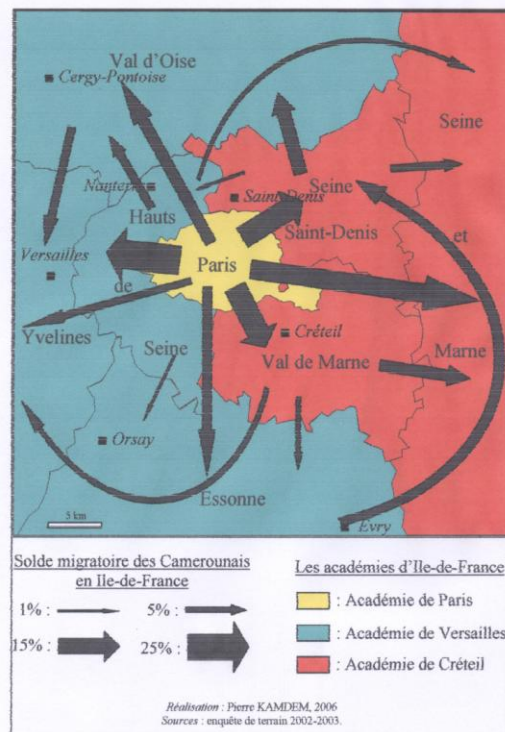
A Versailles, la dynamique de la Grande Couronne renvoie à celle de la mobilité résidentielle de cette population. Elle renvoie aussi aux orientations en matière

Culture and Local Governance / Culture et gouvernance locale, vol. 2, no. 1, 2009.
ISSN 1911-7469

© Centre for Local Government, 935 Ramsey Lake rd, Laurentian University, Sudbury, Ontario, Canada, P3E 2C6

d'intégration qui l'animent tel qu'on peut le remarquer à travers le graphe des soldes migratoires des mobilités résidentielles de Camerounais dans la région.

Carte 3 : Graphe de soldes migratoires des mobilités résidentielles des Camerounais en Ile-de-France



Ainsi la dynamique des choix d'établissement semble afficher un corollaire à celle de la mobilité résidentielle liée à un désir d'ancrage en territoire d'accueil pour une frange de cette population animée par une volonté d'intégration en pays d'accueil.

Cette volonté transparait encore plus nettement à travers les choix de disciplines et groupes de disciplines d'accueil de Camerounais dans ces universités.

Culture and Local Governance / Culture et gouvernance locale, vol. 2, no. 1, 2009.
ISSN 1911-7469

© Centre for Local Government, 935 Ramsey Lake rd, Laurentian University, Sudbury, Ontario, Canada, P3E 2C6

2.3 Choix des disciplines comme révélateur des diverses motivations des différents acteurs

Du recul stratégique des disciplines traditionnellement prisées

Les choix de disciplines restent hautement révélateurs des diverses motivations des différents acteurs.

En effet, les disciplines traditionnellement prisées connaissent partout dans la région des infortunes plus ou moins prononcées, affectant par ailleurs la cote de certains établissements antérieurement choisis en conséquence. Il s'agit particulièrement des disciplines de sciences économiques juridiques et administratives, et des disciplines de lettres sciences humaines et sociales.

On remarquera par exemple qu'il s'agit des disciplines constituant la majorité des enseignements dispensés dans l'établissement jadis le plus sollicité dans la région en tout début de notre période de référence, en l'occurrence l'Université de Paris 10 Nanterre.

Le recul de ces disciplines dans le choix des inscriptions universitaires de Camerounais traduit ainsi celui de cet établissement et bien d'autres à l'instar Paris 1, Paris 2, Paris 4 ou encore Paris 8.

Les plus fortes baisses restent à mettre au compte du groupe de disciplines de lettres et sciences humaines et sociales partout en très fort recul malgré la timide reprise exclusivement à Paris¹, due aux études de langues et sciences du langage.

Cette situation prévaut aussi en ce qui concerne le groupe de disciplines de sciences économiques juridiques et administratives malgré le regain marqué en sciences économiques et de gestion dû à la variété des offres en cette discipline à Paris 12.

Accroissement stratégique des disciplines dites de sciences 'dures', ou un effort d'adaptation au marché du travail en pays d'accueil

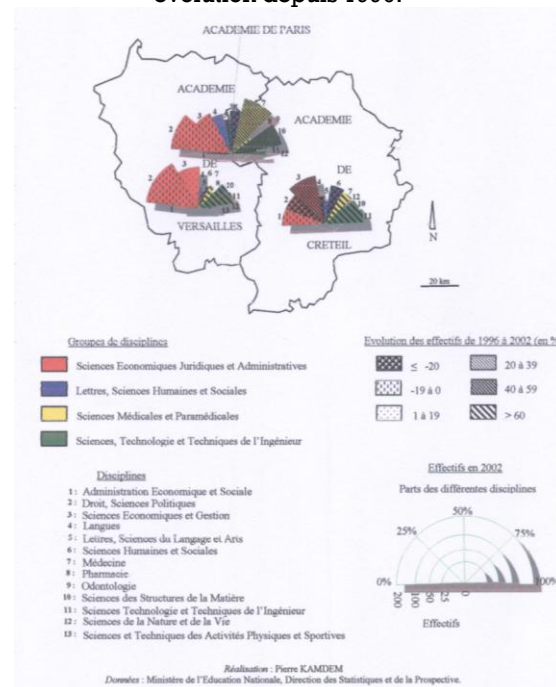
Par contre, le groupe de disciplines de sciences médicales et paramédicales et celui des sciences dites dures, technologies et techniques de l'ingénieur connaissent partout des accroissements considérables, traduisant entre autres, un changement majeur d'orientation dans les motivations de la migration à la base.

Des leçons de l'inadéquation des formations par rapport au marché local de l'emploi semblent ainsi influencer sur le projet migratoire dont la portée collective tout du moins au niveau familial ne souffre d'aucun doute.

Les parents semblent miser de plus en plus sur des enfants effectuant des études à fort potentiel d'adéquation au marché du travail en pays d'accueil.

C'est ce qui explique le fort accroissement enregistré certes de manière différenciée en ce qui concerne les disciplines médicales et paramédicales particulièrement absentes à Paris 8 et Paris 10.

Carte 4 : Effectifs d'étudiants camerounais en Ile-de-France par académie en 2002 et leur évolution depuis 1996.



Cette forte différenciation entre les disciplines choisies s'accompagne aussi d'un nouvel engouement très marqué pour les formations techniques et technologiques courtes dispensées dans les Instituts Universitaires de Technologie de la Grande

Couronne, rendant le jeune migrant plus opérationnel par rapport au marché de l'emploi local.

Cette stratégie est conjointement pilotée par les anciens étudiants dont l'implantation vise à une intégration locale, ainsi qu'à travers des structures associatives où ces mêmes personnes font souvent office de structures d'encadrement (Kamdem, 2008).

Leurs missions consistent entre autres à un accompagnement scolaire efficace à travers des conseils d'orientation appropriés et la mise en place de stratégie interne de soutien scolaire.

Incidences des motivations des principaux acteurs de la migration camerounaise pour études en Ile-de-France

En somme, de cette analyse, il ressort que les motivations à la base des migrations camerounaises prennent des contours assez diverses en fonction des acteurs concernés. Les perspectives en restent tout autant assez variées.

En effet, les pouvoirs publics camerounais semblent avoir continué de souffler le chaud et le froid durant cette période, en mettant en avant une intense volonté originelle de formation de sa jeunesse par ailleurs paralysée par des soucis de stabilité du régime politique affectant alors les stratégies de formation de moins en moins lisibles dans le temps.

Il en ressort des perspectives de plus en plus floues, d'autant qu'aucune réforme de fond n'ait par ailleurs été jusqu'alors entreprise dans le but de générer une réelle adéquation entre une structure économique nationale (désuète par ailleurs) et les formations localement proposées.

En outre, à ces difficultés structurelles, se greffait une conjoncture internationale peu favorable à une politique de formation efficace.

En effet, les dédales du programme PPTE (Pays Pauvres Très Endettés) dans lesquels se trouvait empêtré le pays d'origine ne laissaient que très peu d'espoir à la nouvelle génération pour qui l'émigration apparaissait alors comme le dernier rempart.

Généralement plus avertis en la matière, les parents de conditions sociales aisées se résolvaient alors à une externalisation de plus en plus réfléchie de la formation de leurs progénitures. Leurs finalités s'avéraient de plus en plus inscrites dans une fixation en lieu d'accueil des migrants.

Elles se traduisaient alors nettement par des mobilités en matière de choix de disciplines de formation en lieux d'accueil et des établissements fréquentés tout au moins en ce qui concernait la première destination migratoire camerounaise en France en l'occurrence l'Ile-de-France.

**Culture and Local Governance / Culture et gouvernance locale, vol. 2, no. 1, 2009.
ISSN 1911-7469**

© Centre for Local Government, 935 Ramsey Lake rd, Laurentian University, Sudbury, Ontario, Canada, P3E 2C6

Une transition en matière de motivation de migration pour formation semble ainsi bien engagée, les lieux d'accueil ne devant plus servir uniquement de ressources de formation, mais aussi de réservoir d'emplois auquel le migrant se doit de s'adapter, tout en utilisant les divers supports d'accompagnement fussent-ils communautaires ou républicains.

3 CONCLUSION

Au regard de cette analyse, la migration pour études d'origine camerounaise aura durant cette période connu une mutation progressive et profonde, les différents acteurs y ayant alors contribué de manière déterminante.

D'une migration originellement campée dans des stratégies de développement du pays de départ suivant des mobiles coloniaux où le retour s'avérait systématique, on est progressivement passé au gré des aléas conjoncturels et structurels à une migration de fixation en principal lieu d'accueil qu'est la région parisienne.

De notre analyse, il apparaît que les modes de gestion des faits migratoires s'avère imprégnés dans cette région de processus de relégations territoriales émergeant à travers les inscriptions universitaires de Camerounais durant cette période.

Ces modes de gestions s'avèrent ainsi de nature à augurer une nouvelle phase des flux pendant laquelle les trajectoires migratoires pour études s'orienteraient préférentiellement vers d'autres destinations où les contrats sociaux en terme d'accueil de migrants offriraient davantage de garantis et d'opportunités quant à leur possibilité d'intégration.

C'est dans ce cadre que se situerait l'émergence de nouveaux concepts à l'instar de celui de « l'immigration choisie » et des politiques connexes (« directives retour » de l'Union Européenne par exemple) affaiblissant considérablement les intenses efforts de réadaptation sociale que fournissent ces migrants pour études.

Ces concepts participent entre autres à l'activation du phénomène de réémigration et de réajustement des trajectoires migratoires pour études d'origine camerounaise, au regard de l'intérêt de plus en plus croissant accordé par ces populations aux nouvelles destinations à l'instar de la destination nord-américaine (Kamdem, 2008).

RÉFÉRENCES

AFFA'A Félix-Marie, 2002 : *L'Afrique noire face à sa laborieuse appropriation de l'université*. Presses de l'Université Laval, Paris, L'Harmattan, 321p.

Culture and Local Governance / Culture et gouvernance locale, vol. 2, no. 1, 2009.
ISSN 1911-7469

© Centre for Local Government, 935 Ramsey Lake rd, Laurentian University, Sudbury, Ontario, Canada, P3E 2C6

AKAM Noble, DUCASSE Roland, sous la dir. de, 2002 : *Quelle université pour l'Afrique ?* Pessac, MSHA, 311p.

AMOUGOU Emmanuel, 1997 : *Les étudiants africains en France : une génération sacrifiée ?* Paris, l'Harmattan, 142p.

APPLEYARD Reginald, 1989 : *L'incidence des migrations internationales sur les pays en développement.* OCDE, 450p.

BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL, 1996 : L'ajustement structurel risque d'hypothéquer les traitements des enseignants et les effectifs des classes. www.ilo.org/public/french/bureau/info/p/r/96-12.htm

BLAUD Célestin, 2001 : *La migration pour études.* Paris, l'Harmattan, coll. Etudes Africaines, 256p.

BOULY DE LESDAIN Sophie, 2000 : *Femmes camerounaises en région parisienne : trajectoires migratoires et réseaux d'approvisionnement.* Paris, l'Harmattan, 241p.

CHARBIT Yves, ROBIN Nelly (dir.), 1994 : *Migrations africaines.* Poitiers, AEMI, REMI, 214 p.

CLAEYS Alain, 1999 : *L'accueil des étudiants étrangers en France : enjeu commercial ou priorité éducative ?* Paris, Assemblée nationale, Les Journaux Officiels.

COLCOUGH Christopher, 1989 : The Higher Education Paradox in African Development Planning. In *International Journal of Educational Development*, 9 (4), pp. 271-281.

COPANS Jean, 1998 : *La longue marche de la modernité africaine : savoirs intellectuels et démocratie.* Paris, Karthala, 406 p.

DIOUF Maktar, 2002 : *L'endettement puis l'ajustement. L'Afrique des institutions de Bretton Woods.* Paris, l'Harmattan, coll. Forum du Tiers-monde, 230p.

EISEMON THOMAS O., 1992 : *Private initiatives and traditions of States contro in Higher Education in Subsaharan Africa.* Washington DC, World Bank, PHREE Background Papers n° 98/48

ELA Jean Marc, 1998 : Quelle école pour quelle société en Afrique ? in *Revue d'éducation comparée et de relations internationales en Afrique.* Vol. 1, n°2, pp. 1-21.

FORUM des Universitaires Chrétiens, 1997 : *La misère intellectuelle au Cameroun.* Yaoundé, Centre catholique universitaire.

GAILLARD Jacques, GAILLARD Anne-Marie, 1999 : *Les enjeux des migrations scientifiques internationales. De la quête du savoir à la circulation des compétences.* Paris, l'Harmattan, 234p.

GUIMONT Fabienne 1998 : *Les étudiants africains en France : 1950-1965.* Paris Montréal, L'Harmattan, 333 p.

GUN Jacques, 1990 : The Reawakening of higher Education in France. In *European Journal of Education*. 25 (2), pp. 123-145.

HUGON Philippe, 1996 : Les systèmes éducatifs africains dans un

Culture and Local Governance / Culture et gouvernance locale, vol. 2, no. 1, 2009.
ISSN 1911-7469

© Centre for Local Government, 935 Ramsey Lake rd, Laurentian University, Sudbury, Ontario, Canada, P3E 2C6

contexte de recession et d'ajustement. In J. Cousy, J. Vallin, *Crises et population en Afrique. Crises économiques, politiques d'ajustement et dynamique démographique*. Paris, CEPED, pp. 209-231.

INACK INACK Samuel, 1997 : *L'exclusion sociale au Cameroun*. www.ilo.org/public/french/bureau/inst/papers/1997:dp89

KAMDEM Pierre, 2007 : *Camerounais en Ile-de-France : dynamiques migratoires et stratégies d'insertion socio-spatiale différenciées*. Paris, l'Harmattan, 314 p.

KAMDEM Pierre, 2008 : *Le mouvement associatif de la diaspora camerounaise : enjeux et perspectives*. Paris, l'Harmattan, 225 p.

LAMOURE-RONTOPOULOU J., 1994 : L'Université africaine à la croisée des chemins. In *Afrique contemporaine*. Paris numéro spécial, pp.149-161.

LEBON André, 2000 : *Migrations et nationalité en France en 1998*. Paris, La Documentation Française, 118p.

MANCERON Gilles, 2007 : *1885 : le tournant colonial de la République*. Paris, La Découverte, 166p.

NDJABUN Irène Sidonie, 2004 : Fermeture d'un établissement international d'enseignement supérieur au Cameroun, in le journal *La Nouvelle Expression* du 7 janvier 2004, en ligne.

NGWE Luc, 2002 : Le métier d'enseignant-chercheur au Cameroun : éléments pour une problématisation de l'espace universitaire camerounais à l'aune de la mondialisation. In *Quelle université pour l'Afrique ?* Pessac, MSHA

NJEUMA Dorothee et al., 1999 : *Reforming a national system of higher Education : the case of Cameroun*. www.bellanet.org/partners/adea/CameroonHE3.Pdf.PDF

OKOMO AKAM Suzanne, 1997 : *La communauté camerounaise en France : étude ethnographique et sociologique*. Thèse de Doctorat de Sociologie, Université de Paris VIII, 442p.

SAGNET AKONANGA Jean-Louis, 2004 : *Une approche éthique du problème de la scolarisation au Cameroun*. Thèse Doctorat en Science de l'Education, Université de Strasbourg 2, 436p.

SAINTS. William, 1992 : *Universities of Africa. Strategies for stabilization and revitalization*. World Bank Technical Paper n°194 Africa Technical Department Series, 140 p.

SANYAL B.C., 2001 : *Cameroun : vers un plan stratégique pour l'enseignement*. www.unesco.org/iiep/french/cooperation/Cameroon.htm